

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d’East Hereford s’est réuni en assemblée ordinaire le troisième jour d’avril deux mille dix-sept à dix-neuf heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église East Hereford, étant la quatrième assemblée ordinaire de la cent cinquante-neuvième session.

Sont présents : MM. Richard Belleville, maire  
Steve Isabelle, conseiller  
Clément Roy, conseiller  
Mmes Sonia Côté, conseillère  
Linda McDuff, conseillère  
Isabelle Filion, conseillère

**Ouverture de l’assemblée**

L’assemblée est ouverte à 19h00 par le maire Richard Belleville.

**17-04-64 - Adoption de l’ordre du jour**

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Linda McDuff et résolu que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé avec l’ajout suivant : 9- Régie des déchets : 481,75\$.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**17-04-65 - Approbation du procès-verbal de l’assemblée du 6 mars 2017**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l’assemblée du 6 mars 2017, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu de l’adopter tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**Période de questions**

Un citoyen fait part aux membres du conseil municipal d’un projet potentiel pour la municipalité. Le citoyen quitte après discussion.

**Maire – aqueduc (Richard Belleville)**

Dépôt du rapport de mars : 2 951g/jour

Déjeuner du lieutenant de la SQ (Fondation canadienne du cancer)  
Soirée hommages aux nouveaux entrepreneurs (MRC)  
À noter : on soulignera les 25 ans du bac bleu et les 10 ans du bac brun

**Réseau routier (Steve Isabelle)**

Rien à signaler

**Développement local, régional et touristique (Clément Roy)**

Projet de ligne électrique dans la Forêt Hereford.  
Le comité de gestion apportera très bientôt un suivi au transfert de l’église.  
Messe et brunch le dimanche de Pâques

### **Loisirs et familles (Sonia Côté)**

Rencontre avec le comité du parc-école. Une analyse des équipements de jeu de la cour d'école révèle que la plupart sont inadéquats en plus d'être dangereux pour la sécurité des enfants. Un projet d'environ 50 000\$ est à l'étude et des demandes d'aide financière suivront. Un montant à combler d'environ 15 000\$ sera nécessaire pour la réalisation du projet.

Participation à la soirée hommage aux jeunes entrepreneurs et aux organismes porteurs de projets.

Atelier sur les fines herbes sous la responsabilité de la bibliothèque.

### **Sécurité civile et publique (Jean-Luc Junior Beloin)**

Absent

### **Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)**

Rien à signaler

### **Environnement et culture (Isabelle Filion)**

Rien à signaler

### **17-04-66- Membership 2017-2018 (Conseil Sport Loisir de l'Estrie)**

**ATTENDU** que la Municipalité d'East Hereford demande à devenir membre actif du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2017-2108;

**ATTENDU** que la municipalité désigne la conseillère Sonia Côté et la trésorière de Loisirs East Hereford, Sophie Thibeault, pour participer aux activités corporatives et y exercer droit de parole et de vote;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par le conseiller Steve Isabelle, résolu de verser un montant de 70\$ pour adhérer à l'organisme. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **17-04-67 - Contrat d'entretien des terrains municipaux et autres**

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Steve Isabelle, résolu d'engager Roger Lanctôt 56, rue de la Confédération East Hereford pour la tonte et l'entretien des terrains municipaux et autres terrains identifiés au contrat, comme ici au long récépissé, pour un montant de 19 799,00\$, excluant toutes taxes applicables. Le paiement se fera en six versements égaux de mai à octobre inclusivement. Une copie de la police d'assurances responsabilité est exigée au contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **17-04-68 - Correspondance aux archives**

Il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par le conseiller Steve Isabelle et résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales:

- 1 - MAMOT Versement TECQ et pont Narcisse-Beloin
- 2 - MAMOT Versement Sentier des aînés
- 3- CPTAQ Dossiers (2)
- 4- Régie des déchets Rapport financier 2016
- 5- MRC Second projet SAAD et avis publics
- 6 - Y. Vachon Bilan 2016 Eau potable
- 7 – CSHC Plan triennal
- 8- RCGT Rapport financier 2016

- 9- Bell Entente relative au 9-1-1
- 10- Soumissions diverses Réseau routier
- 11- Mun. Saint-Venant-de-Paquette Plan d'urbanisme

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Notes et questions diverses**

Rien à signaler

**17-04-69 - Rapport financier au 31 mars 2017**

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 mars 2017, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par le conseiller Steve Isabelle et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Revenus de mars	159 833,79\$	
Déboursés de mars	28 432,18	
TPS à recevoir	871,43	
TVQ à recevoir	869,33	
Chèques en circulation	0,00	
<b>Solde à la caisse</b>	<b>223 297,82\$</b>	<b>12 914,11\$</b>

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-04-70 - Présentation des comptes au 3 avril 2017**

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 3 avril 2017, il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Sonia Côté et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

Stanley & Dany Taylor Transport inc.	2 037,22\$
Petite caisse	42,45
Visa Desjardins	461,15
Eva Marchesseault	1,00
EnvironeX	60,07
CNESST	87,48
Infotech	4 374,80
Ressourcerie des Frontières	550,47
Médias Transcontinental s.e.n.c.	218,45
Service d'entretien de lumières de rues C.R.	581,54
Municipalité Saint-Herménégilde	86,23
Éric & Georges Beloin inc.	126,47
Lajeunesse Tuyauterie & cie	165,62
Les Inst. Électriques J.M. Martineau inc.	678,35
RQVVS	43,00
MRC de Coaticook	13 906,00

**Délégation – Total : 8 094,60 \$ (mars 2017)**

Diane Lauzon Rioux	1 406,52\$
Alain Lampron	647,30
Bell Mobilité	17,13
Axion	105,52
Postes Canada	300,00
Receveur général du Canada	812,50
Ministre du Revenu du Québec	3 965,98
Hydro-Québec	726,88
Bell	100,85
Ville de Coaticook	11,92

Yves Vachon	1 782,11
Visa Desjardins	39,68
Croix-Rouge canadienne	160,00
Richard Belleville	40,00
Wolseley	248,39
Taïga Communications	4 369,05
Régie des déchets	481,74

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-04-71 - Règlement numéro 263-17 (Emprunt temporaire)**

Sur proposition de la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Isabelle Fillion, il est résolu d'adopter le règlement numéro 263-17 intitulé : «*Règlement numéro 263-17 décrétant des travaux de voirie sur la rue de l'Église ainsi que des travaux d'éclairage en secteur rural et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût*». Ces travaux ont été autorisés dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec 2014-2018 (TECQ). L'emprunt couvrira le coût des travaux, en attendant le paiement de la TECQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-04-72 - PPCMOI 02-16 - Demande d'exploitation d'une résidence de tourisme (lot 5 486 479)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'East Hereford a adopté un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), règlement numéro 204-09 et modifié par le règlement numéro 240-14 afin d'y ajouter les zones de type «R» ;

**ATTENDU QU'**une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble pour déroger aux règlements d'urbanisme applicables, a été déposé le 20 octobre 2016 ;

**ATTENDU** que l'immeuble qui fait l'objet de la demande sis au 5, rue Saint-Henri East Hereford, lot 5 486 479, est situé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation dans la zone R-3, tel que décrit au règlement de zonage 195-08 ;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme a examiné ce projet en fonction des critères d'évaluation fixés par le règlement sur les PPCMOI numéro 204-09 et qu'il recommande au conseil son approbation ;

**ATTENDU QUE** l'intégration du projet sur le plan de l'implantation, de l'architecture et de l'aménagement des lieux ne pose aucune contrainte par rapport à l'état actuel des lieux ainsi qu'au voisinage ;

**ATTENDU QUE**, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation a été tenue le 6 mars 2016 à 18h45 à la bibliothèque municipale ;

**ATTENDU** que cette résolution est réputée avoir été approuvée par les personnes habiles à voter de la Municipalité depuis le 29 mars 2017;

**En conséquence :**

Sur proposition de la conseillère Sonia Côté, appuyée par le conseiller Steve Isabelle, **il est résolu :**

**D'ACCORDER**, en vertu du *Règlement sur les PPCMOI numéro 204-09 et modifié par le règlement numéro 240-14*, la demande d'autorisation d'un projet particulier tel que déposé et de permettre l'exploitation d'une résidence de tourisme au 5, rue Saint-Henri East Hereford.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **17-04-73 - Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)**

**ATTENDU** que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports a renouvelé son *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal*;

**ATTENDU** que le conseil municipal souhaite améliorer son réseau mais que les sommes à investir nécessitent une aide gouvernementale;

**ATTENDU** que la Municipalité prévoit les travaux suivants :

Chemin Lépine : rechargement en gravier sur 1,7km - 28 000\$

Chemins Owen et du 9<sup>e</sup> Rang : reconstruction à terminer et rechargement en gravier : 20 000\$;

Chemin Grégoire : rechargement en gravier : 12 000\$

**ATTENDU** que la Municipalité peut contribuer pour un montant de 15 000\$ aux travaux précités;

#### **POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par le conseiller Clément Roy, résolu QUE :

Une demande d'aide financière de 45 000\$ soit adressée à notre député, Monsieur Guy Hardy pour les travaux ci-haut décrits.

Une copie de cette résolution soit adressée à notre député.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **17-04-74 – Travaux d'entretien du réseau routier**

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu d'autoriser des travaux de voirie sur le réseau routier municipal, tels la réparation de ponceaux, l'épandage de gravier pour les réparations urgentes, le nivelage et, ce non limitativement, afin d'assurer la sécurité des usagers de la route. L'inspecteur en voirie fera exécuter ces travaux par nos entrepreneurs locaux et fera rapport au conseil desdits travaux. Le montant autorisé est de 10 000\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **17-04-75 – Design et réalisation d'un personnage de la Voie des Pionniers**

**ATTENDU** que le conseil municipal, en accord avec Forêt Hereford inc., convient qu'il est opportun d'ajouter le personnage historique de M. Neil Tillotson à la Voie des Pionniers, compte tenu de son impact sur toutes les communautés environnantes;

**ATTENDU** que la Table culturelle de la MRC de Coaticook, dépositaire des droits d'auteur sur ce circuit culturel, se déclare favorable audit projet;

#### **POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par la conseillère Linda McDuff, résolu d'accorder à la firme Pittoresco de Sherbrooke un contrat pour le design et la réalisation du personnage de M. Neil Tillotson, selon les modalités soumises en date du 30 mars 2017 comme ici au long récitées, pour un montant total de 9 850,00, excluant toutes taxes applicables. La secrétaire-trésorière est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-04-76 – Restauration des panneaux d'entrée de la municipalité**

Proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Linda McDuff, résolu d'accorder un contrat à M. Francis Favreau de Dixville pour la restauration des deux panneaux d'entrée de la municipalité, selon les modalités prévues dans la soumission datée du 10 mars 2017. Le coût est de 4 940,00\$, excluant toutes taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-04-77 - Avis de motion**

La conseillère Linda McDuff donne avis de motion, qu'à une prochaine assemblée, sera présentée pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'autoriser les MRF dans la zone agricole permanente et de modifier le nombre d'étages dans les zones «R». Le projet de règlement a été déposé aux membres du conseil municipal et une dispense de lecture est demandée lors de l'adoption.

**17-04-78 en vertu de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme**

Sur proposition de la conseillère Sonia Côté, appuyée par la conseillère Isabelle Filion, il est résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 262-17 intitulé : «*Projet de règlement numéro 262-17 modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin d'autoriser le stockage et l'épandage des MRF dans toutes les zones situées à l'intérieur de la zone agricole permanente et de corriger le nombre d'étages dans les zones de type « R ».*

Ce règlement a pour objet de modifier l'actuel règlement de zonage de la Municipalité. Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Une assemblée publique de consultation sera tenue le 1er mai 2017 à 18 h 45 à la bibliothèque municipale sise au 15, rue de l'Église, à East Hereford. Un avis sera affiché dans Le Progrès de Coaticook et aux deux endroits prescrits par le conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-04-79 - Charte de la bientraitance des personnes âgées de l'Estrie**

**ATTENDU** que le conseil municipal a adopté un Politique familiale et des aînés et qu'il souhaite ainsi accorder une attention particulière aux aînés en favorisant une écoute attentive de leurs besoins et en leur assurant une meilleure sécurité, il est ainsi proposé par la conseillère Sonia Coté, appuyée par le conseiller Steve Isabelle, résolu d'adopter la Charte de la bientraitance de personnes âgées de l'Estrie, comme ici au long reproduite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-04-80 - Délégation du maire**

Proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Isabelle Filion, résolu de déléguer le maire Richard Belleville aux activités suivantes : souper de homard du Collège Rivier et soirée EXCEL de la Chambre de commerce de la région de Coaticook. Les frais sont de 90\$ et de 65\$ respectivement et la secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques pour ces montants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-04-81 – Don à l'école secondaire La Frontalière**

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu de verser un don de 50\$ pour le gala Méritas de l'école secondaire La Frontalière. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-04-82 - Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par la conseillère Isabelle Fillion, résolu que l'assemblée soit levée à 20h50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Richard Belleville, maire

---

Diane Lauzon Rioux, sec.-trésorière

*Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---